

## DECLARATION DU SOMMET SUR L'OBSERVATION DE LA TERRE

Nous, les participants du sommet sur l'observation de la Terre tenu à Washington le 31 juillet 2003,

Rappelant que le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg a appelé à renforcer la coopération et la coordination entre les systèmes et les programmes de recherche d'observation mondiale en vue d'intégrer ces observations ;

Rappelant également que le Sommet du G-8 tenu à Evian a appelé à renforcer la coopération internationale sur l'observation mondiale de l'environnement ;

Notant l'importance cruciale de la mission des organismes qui s'occupent de l'observation de la Terre, ainsi que leurs contributions aux besoins nationaux, régionaux et mondiaux ;

Affirmons le besoin de disposer d'informations mondiales mises à jour, de qualité, à long terme, sur lesquelles on puisse fonder un processus solide de prise de décision. Afin de surveiller sans relâche l'état de la Terre, de mieux comprendre ses processus dynamiques, de renforcer nos capacités de prévision de l'état du système terrestre, et de continuer à exécuter nos obligations conventionnelles en matière d'environnement, nous reconnaissons le besoin d'appuyer :

- 1) Une meilleure coordination des stratégies et systèmes d'observation de la Terre et l'identification de mesures destinées à minimiser les lacunes des données, avec l'objectif de parvenir progressivement à un système, (ou des systèmes), d'observation de la Terre global, coordonné et durable ;
- 2) Un effort coordonné concernant la participation des pays en développement et l'aide à leur apporter pour améliorer et pérenniser leurs contributions aux systèmes d'observation, ainsi que leur accès aux observations, données et produits, avec les technologies associées, suivi de leur utilisation efficace, en se penchant sur les besoins en renforcement des capacités concernant l'observation de la Terre;
- 3) L'échange des observations enregistrées sur place, par aéronef et par les réseaux de satellites, consacrées à la réalisation des objectifs de la présente Déclaration, de manière complète et transparente, avec le minimum de retards et de frais, en tenant compte des instruments internationaux et des politiques et législations nationales pertinents, et;
- 4) La mise au point d'un plan d'exécution de 10 ans, faisant fond sur les systèmes et initiatives existants, dont le cadre sera présenté à la conférence ministérielle sur l'observation de la Terre qui doit se tenir à Tokyo pendant le deuxième trimestre 2004, le Plan lui-même étant prêt pour la conférence ministérielle organisée par l'Union européenne au dernier trimestre 2004.

Dans le but d'atteindre ces objectifs, nous établissons un Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre et le chargeons d'aborder les points ci-dessus, en tenant compte des activités qui existent déjà pour élaborer une stratégie d'observation mondiale. Nous invitons les autres gouvernements à se joindre à nous dans cette

initiative. Nous invitons également les organes directeurs des organisations internationales et régionales qui parrainent les systèmes existants d'observation de la Terre à parrainer et à appuyer notre action et à faciliter la participation de leurs experts à la mise en œuvre de la présente Déclaration.